



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Cinquante-neuvième session
24-30 avril 2003
Bangkok

**QUESTIONS ET FAITS ÉMERGENTS AU NIVEAU RÉGIONAL:
GESTION DE LA MONDIALISATION**

(Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire)

**PROGRÈS RÉALISÉS DANS L'APPLICATION DES RÉSOLUTIONS
AYANT UN RAPPORT AVEC LE THÈME DE LA
GESTION DE LA MONDIALISATION**

Note du secrétariat

RÉSUMÉ

Le présent document fait le bilan de l'application des résolutions ayant un rapport avec le thème de la gestion de la mondialisation, à savoir: la résolution 51/8, Application du Plan d'action de New Delhi pour le développement infrastructurel en Asie et dans le Pacifique; la résolution 56/3, Coopération régionale en matière d'application des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique; la résolution 57/2, Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement en Asie et dans le Pacifique (2000); la résolution 57/4, Coopération régionale pour la téléinformatique au service du développement; la résolution 58/3, Sommet mondial pour le développement durable et la résolution 58/5, Établissement du Centre Asie-Pacifique du génie et de la machine agricoles.

La Commission voudra peut-être examiner les progrès réalisés et donner de nouvelles directives au secrétariat en vue de promouvoir l'application efficace de ces résolutions.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Introduction	1
I. RÉSOLUTION 51/8. APPLICATION DU PLAN D'ACTION DE NEW DELHI POUR LE DÉVELOPPEMENT INFRASTRUCTUREL EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE	1
II. RÉSOLUTION 56/3. COOPÉRATION RÉGIONALE EN MATIÈRE D'APPLICATIONS DES TECHNIQUES SPATIALES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE	3
III. RÉSOLUTION 57/2. CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE (2000)	6
IV. RÉSOLUTION 57/4. COOPÉRATION RÉGIONALE POUR LA TÉLÉINFORMATIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT	7
V. RÉSOLUTION 58/3. SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE....	10
VI. RÉSOLUTION 58/5. ÉTABLISSEMENT DU CENTRE ASIE-PACIFIQUE DU GÉNIE ET DE LA MACHINE AGRICOLES	13

Introduction

1. Le présent document fait le bilan de l'application de six résolutions ayant un rapport avec le thème de la gestion de la mondialisation.

2. La Commission voudra peut-être faire le point des progrès réalisés et donner de nouvelles directives au secrétariat en vue de promouvoir l'application efficace de ces résolutions.

I. RÉSOLUTION 51/8. APPLICATION DU PLAN D'ACTION DE NEW DELHI POUR LE DÉVELOPPEMENT INFRASTRUCTUREL EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE

3. Les travaux axés sur le développement de l'infrastructure de transport se sont intensifiés conformément aux dispositions de la Déclaration de Séoul sur le développement de l'infrastructure en Asie et dans le Pacifique, qui avait été adoptée dans le cadre du Plan d'action de New Delhi (1997-2006). Le principal objectif du Plan était d'accroître la capacité des pays membres à mettre sur pied et à opérationnaliser un réseau de transport intégré qui faciliterait la mobilité, le commerce et le tourisme moyennant la mise en service des tronçons manquants et l'amélioration de la Route d'Asie et du Chemin de fer transasiatique, et à renforcer les liaisons maritimes et intermodales, notamment au niveau des ports, compte tenu des incidences des transports pour la société, sur le plan économique, social, environnemental et en matière de sécurité.

4. Dans ce contexte, on s'est employé à mobiliser une assistance financière et technique pour la réalisation de la phase II du Programme d'action régional (2002-2006) du Plan d'action de New Delhi, qui constitue une annexe à la Déclaration de Séoul. Ce Programme comporte les huit sous-programmes suivants: a) plans et politiques infrastructurels; b) administration, finance et gestion; c) participation du secteur privé; d) logistique et facilitation; e) environnement et sécurité; f) capacités de valorisation des ressources humaines; g) dépaupérisation, zones rurales et groupes de population défavorisés et h) besoins d'infrastructure des pays les moins avancés, des pays sans littoral, des pays insulaires en développement et des économies en transition, une attention particulière étant donnée à la nécessité de répondre aux besoins prioritaires des pays insulaires en développement du Pacifique. Ces sous-programmes comportent eux-mêmes 21 domaines d'action prioritaires. Les principales activités entreprises ou prévues pour y donner suite sont décrites ci-après:

5. Un projet préliminaire d'accord intergouvernemental régional sur le réseau de la Route d'Asie a été examiné à une réunion de travail qui s'est tenue à Bangkok en novembre 2002; on s'emploie actuellement à organiser quatre ateliers sous-régionaux et une réunion intergouvernementale ad hoc, qui auront lieu en 2003. La cérémonie de signature de l'accord devrait avoir lieu à la soixantième session de la Commission, en 2004.

6. Conformément au Mémorandum d'accord relatif à la réalisation de parcours de démonstration pour trains-blocs conteneurisés dans le couloir nord du Chemin de fer transasiatique, la première réunion du Comité directeur s'est tenue à Vladivostok (Fédération de Russie) en juin 2002; les deuxième et troisième réunions du Comité sont prévues pour 2003.

7. On a commencé à mettre en œuvre le projet relatif aux transports de transit des pays en développement sans littoral et de transit (y compris l'élaboration d'une plateforme régionale pour la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit et des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport de transit qui doit avoir lieu en août 2003 au Kazakhstan). Ce projet comporte l'exécution de quatre études de cas et quatre séminaires sous-régionaux qui se tiendront pendant le premier semestre de 2003.

8. Un plan pour l'établissement de liaisons de transport entre les régions de la CESAP, de la Commission économique pour l'Europe (CEE) et de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) a été élaboré dans le cadre d'un projet financé grâce au Compte des Nations Unies pour le développement et axé sur la constitution de capacités pour le développement de liaisons interrégionales de transport terrestre et de transport terre-mer, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la CEE, la CESAO et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC).

9. Une assistance a été apportée aux pays de l'Asie du Nord-Est pour promouvoir la coopération dans la mise en place d'un réseau intégré de transport maritime et de ports et le développement de l'infrastructure en participation avec le secteur privé; les activités ont comporté notamment un bilan de l'évolution du transport maritime et des ports dans la sous-région qui a été soumis pour examen à un atelier de responsables tenu à Tianjin (Chine) en octobre 2002. Le secrétariat a également donné le coup d'envoi d'un projet de système intégré de transport international et de logistique pour l'Asie du Nord-Est qui comportera une série d'ateliers à l'échelon national.

10. Dans le domaine de la facilitation du transport international de transit, un séminaire sous-régional sur le transport international de transit dans le système TIR, qui s'est tenu à Kunming (Chine) en septembre 2002, a étudié un cadre juridique approprié à ce type de transport pour la sous-région Bassin du Mékong. Des consultations sont en cours avec la Chine, la République démocratique populaire lao et la Thaïlande en vue de leur accession à la Convention douanière relative au transport international de marchandises sous le couvert de carnets TIR. En outre, un séminaire organisé conjointement par la CESAP et la Banque asiatique de développement sur le transport transfrontières dans la sous-région Bassin du Mékong a eu lieu à Vientiane en février 2003.

11. D'ici à la cinquante-neuvième session de la Commission, le secrétariat aura organisé une réunion chargée d'examiner la structure et les fonctions des partenariats secteur public-secteur privé dans les pays membres. Ces partenariats doivent permettre notamment d'orienter en faveur des pauvres les politiques relatives à la fourniture de services de base.

12. Diverses initiatives ont été prises pour aider les pays membres à échanger des renseignements sur l'application du Programme régional d'action, notamment par les moyens suivants:

/...

développement du site web de la CESAP; mise en chantier d'une publication sur l'évolution des transports dans la région de la CESAP et élaboration d'un fichier statistique sur les transports en Asie et dans le Pacifique, l'objectif étant de mieux évaluer le développement des transports et d'améliorer la qualité et l'utilité de la publication précitée.

13. Le programme de renforcement des capacités dans le domaine du transport multimodal et de sa logistique a progressé, et il est prévu de mettre en oeuvre au milieu de 2003, avec l'aide du secrétariat, un projet pilote comportant la fourniture simultanée d'un module de formation à l'échelon national à tous les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Ce programme facilitera la constitution d'un réseau proactif entre les instituts de formation, les associations de transitaires et les services officiels responsables du transport multimodal et de sa logistique dans la sous-région.

14. Des moyens de financement ont été obtenus pour l'exécution d'un projet de coopération et de réseautage portant sur la planification, la formation et l'emploi du personnel du transport maritime; un colloque sur la question est prévu pour juillet 2003.

15. On trouvera plus de détails sur l'application du Plan d'action de New Delhi dans le rapport du Comité des transports, des communications, du tourisme et du développement infrastructurel sur sa quatrième session (E/ESCAP/1274).

II. RÉSOLUTION 56/3. COOPÉRATION RÉGIONALE EN MATIÈRE D'APPLICATIONS DES TECHNIQUES SPATIALES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE

16. Le secrétariat a inscrit le Programme régional pour les applications des techniques spatiales (PRORESPACE) dans le sous-programme relatif à l'environnement et à la mise en valeur des ressources naturelles des programmes de travail biennaux pour 2000-2001 et 2002-2003. Dans le cadre de l'effort de revitalisation, il a créé en 2002 un sous-programme des technologies de l'information, de la communication et de l'espace et a transféré en conséquence les travaux relatifs à l'application des techniques spatiales. Les principales activités recommandées dans la Stratégie et le Plan d'action ont été incorporées au plan à moyen terme révisé pour 2002-2005, ainsi qu'au programme de travail biennal révisé pour 2002-2003 et au programme biennal proposé pour 2004-2005. Le plan à moyen terme et les programmes de travail biennaux ont été approuvés par la Commission.

17. À l'issue de la deuxième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique qui s'est tenue à New Delhi en 1999, du personnel temporaire de la catégorie des administrateurs détaché par l'Australie et les Philippines et des experts de la Chine et de l'Inde détachés dans le cadre de la coopération technique entre pays en développement (CTPD) ont collaboré pendant six mois avec le secrétariat à l'application de la Stratégie et du Plan d'action dans le cadre du réseau PRORESPACE. La création de la Division des

technologies de l'information, de la communication et de l'espace permet de renforcer et de coordonner systématiquement les activités du secrétariat dans ces domaines. La Section des applications des technologies spatiales a été renforcée dans le nouvel appareil et son effectif est maintenant au complet. En outre, la France a accepté de fournir à titre non remboursable les services d'un expert pour une période de longue durée à compter de 2003.

18. Le secrétariat a poursuivi son appui au réseau de coopération régionale et a assuré le service des réunions annuelles du Comité consultatif intergouvernemental (CCI) pour le PRORESPACE ainsi que des quatre groupes de travail régionaux qui traitent des principaux domaines d'application des techniques spatiales dans le cadre de la mise en oeuvre de la Stratégie et du Plan d'action et de la promotion de la coopération régionale. Un nouveau membre a adhéré au Comité consultatif en qualité d'agent de coordination national et de nouveaux points de contact nationaux ont été désignés pour siéger aux groupes de travail régionaux conformément au mandat révisé.

19. Le secrétariat a continué d'organiser des réunions du Forum de concertation sur les actions régionales de coopération spatiale en Asie et dans le Pacifique et d'en assurer le service afin de promouvoir le dialogue entre les pays participant à des initiatives spatiales d'envergure et de renforcer la coopération régionale.

20. Conformément aux recommandations relatives à l'exécution de la phase II du PRORESPACE, le secrétariat a constitué en mars 2000 un groupe d'experts et atelier régional chargé d'élaborer le programme commun minimum qui doit refléter les besoins essentiels minimums des pays de la région. Quatorze projets à dénominateur commun ont été formulés pour guider l'action à entreprendre dans les grands domaines d'intérêt commun: environnement et ressources naturelles, réduction de la pauvreté, réduction des effets des catastrophes naturelles, sécurité alimentaire, création de capacités, valorisation des ressources humaines, santé et hygiène, et planification du développement durable. À l'issue de consultations avec les groupes de travail régionaux et le CCI, les projets ont fait l'objet d'un ordre de priorité qui doit permettre de veiller à ce que les ressources aillent principalement aux applications spatiales relatives à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles, à la gestion des catastrophes naturelles et à la réduction de la pauvreté.

21. Depuis le début de la phase II, la Chine, la France et l'Inde ont apporté au Programme des contributions extrabudgétaires en espèces d'un montant total d'environ 332 000 dollars; d'importantes contributions en nature sous forme de services d'experts ont également été reçues de membres du Programme pour la réalisation des projets prioritaires à dénominateur commun. L'Inde a fourni un appui financier et en nature au projet de création de capacités pour l'évaluation et la surveillance des cultures de riz dans la région. La Chine a apporté une contribution financière et en nature à des projets de gestion intégrée des terres et des eaux et de surveillance des récoltes de blé et de coton, en particulier dans les régions arides. Avec l'aide financière du Japon et la coopération de la Chine, la

Malaisie a organisé un atelier régional sur l'évaluation des risques liés à l'érosion des sols, qui sera suivi d'un stage de formation complémentaire. La France a alloué des fonds au projet de renforcement des capacités de gestion des catastrophes – en particulier des inondations et des sécheresses – dans la région de la CESAP. Le secrétariat a poursuivi la formulation de projets associant plusieurs divisions et portant sur l'environnement et les ressources naturelles, la gestion des catastrophes et la réduction de la pauvreté.

22. La CESAP a collaboré étroitement avec d'autres organismes et institutions spécialisées des Nations Unies, notamment le Bureau des affaires spatiales et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en vue de mobiliser des ressources destinées à la création de capacités dans les domaines de la gestion des catastrophes et de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Grâce à l'aide financière de la FAO, il a été possible de lancer la phase initiale du projet commun de mise en place et d'exploitation d'une base d'information polyvalente portant sur l'environnement et les ressources naturelles pour la sécurité alimentaire et le développement durable dans la région de la CESAP.

23. La création de capacités et la valorisation des ressources humaines constituent des aspects essentiels de tous les projets. La CESAP a dispensé aux pays en développement, en particulier aux pays les moins avancés et aux économies en transition des bourses permettant à leurs titulaires de suivre dans le cadre de la CTPD des cours de formation sur les applications des technologies spatiales. Depuis 2000, 30 spécialistes de 13 pays ont ainsi été formés dans le cadre du programme à long terme organisé par l'Inde; 33 spécialistes de 15 pays ont suivi des cours de moyenne durée organisés par l'Indonésie, et 33 spécialistes de 16 pays des cours de brève durée organisés par la Chine et par l'Inde. Avec l'appui du Japon, des ateliers régionaux ont été organisés en vue de faire connaître le satellite ADEOS-II et ses applications pour la surveillance de l'environnement marin. Le secrétariat a également dispensé au Myanmar des services consultatifs portant sur la télédétection et les applications du Système d'information géographique (SIG); un stage de formation complémentaire sur le SIG aura lieu en 2003.

24. Pour guider la coopération et la coordination régionales et la constitution de capacités nationales, le secrétariat a exécuté une étude visant à établir un cadre directif permettant d'intégrer à l'autoroute de l'information les applications des technologies spatiales au développement durable. Un groupe d'experts chargé d'élaborer un cadre directif sur les applications des technologies spatiales à la réduction de la pauvreté se réunira en 2003; une étude sur la mise en place d'un mécanisme régional de coopération à l'appui de la gestion des catastrophes dans la région sera également exécutée en 2003.

25. Reconnaissant l'existence d'un niveau inégal de développement des applications des techniques spatiales entre les pays de la région, la Conférence ministérielle a recommandé

d'institutionnaliser les mécanismes régionaux de coopération de manière à faciliter un partage équitable des effets bénéfiques du développement et des applications des techniques spatiales entre tous les pays de la région. Pour atteindre cet objectif, le secrétariat s'emploie à mettre en place des mécanismes régionaux de coopération dans les divers domaines d'application des techniques spatiales à la gestion des catastrophes partout où les conditions s'y prêtent.

26. Il est recommandé dans la Stratégie et le Plan d'action qu'une troisième conférence ministérielle sur l'application des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique soit convoquée en temps opportun et chargée d'étudier concrètement l'élaboration d'un cadre institutionnel pour les application des techniques spatiales à l'échelon régional. Au cours des préparatifs de la troisième Conférence ministérielle, on pourrait prendre en considération les possibilités précitées d'intensifier la coopération régionale et de mobiliser davantage la volonté politique en vue de l'établissement de mécanismes régionaux de coopération à long terme pour l'application des technologies spatiales au développement durable dans la région.

III. RÉOLUTION 57/2. CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE (2000)

27. Les résultats de la Conférence ministérielle sur l'environnement et le développement et le contenu du Programme d'action régional (2001-2005) ont été intégrés au processus de préparation du Sommet mondial pour le développement durable. Cinq réunions préparatoires sous-régionales ont eu lieu en 2001, au cours desquelles les gouvernements ont fait rapport sur l'application d'Action 21 et du Programme d'action régional. Compte tenu des résultats et des recommandations de ces réunions sous-régionales, de nouvelles initiatives ont été élaborées et incorporées à la Plateforme régionale pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique qui a été adoptée à Phnom Penh en novembre 2001 par la Réunion régionale de haut niveau préparatoire au Sommet mondial pour le développement durable. Des projets de suivi sont actuellement à l'étude.

28. Pour donner suite à l'Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre, un projet est en cours d'exécution avec la participation financière du Fonds de coopération Japon/CESAP. Diverses activités sont exécutées en coopération avec des organismes des pays membres, l'Institute for Global Environmental Strategies (IGES) et la ville de Kitakyushu (Japon); il s'agit notamment d'études de base, de projets pilotes et études de cas, de séminaires et activités de formation thématiques, de la création d'un réseau à orientation pragmatique et de la conception d'outils de gestion de l'information destinés à faciliter les activités du réseau.

29. Des études de base ont porté sur l'utilisation d'indicateurs et objectifs quantitatifs pour la gestion de l'environnement urbain; les résultats d'études de cas et des informations sur les meilleures pratiques ont été rassemblés pour être présentés en exemples. Des séminaires nationaux ont été organisés pour sensibiliser l'opinion, échanger des informations sur les politiques et pratiques performantes et promouvoir la coopération interurbaine en matière d'environnement dans le contexte de

pays particuliers. Le Séminaire de Beijing sur l'Initiative de Kitakyushu pour un environnement propre qui s'est tenu en mars 2001 a abouti à l'organisation de projets pilotes dans des villes chinoises et l'Atelier thaïlandais qui a eu lieu sur la même question à Bangkok en août 2001 a permis de définir d'une manière générale le contenu des projets à exécuter à l'avenir en Thaïlande. Des projets pilotes et études de cas sont en cours, qui doivent permettre d'étudier diverses méthodes d'amélioration de l'environnement urbain et d'évaluer l'utilisation d'indicateurs et d'objectifs. Diverses approches et pratiques sont examinées du point de vue de leur adéquation et de leurs possibilités d'adaptation et font l'objet de modifications destinées à permettre leur utilisation dans d'autres villes d'Asie et du Pacifique. Des projets pilotes ou études de cas sont en cours pour Weihai (Chine), Cebu (Philippines), Nakhon Ratchasima (Thaïlande), Dhaka (Bangladesh) et Hô Chi Minh-Ville (Viet Nam). Trois séminaires thématiques ont été organisés, qui portaient respectivement sur la gestion des déchets solides (Kitakyushu (Japon), septembre 2002), les partenariats entre les secteurs public et privé (Beijing, novembre 2002) et la gestion de la qualité de l'air urbain (Bangkok, février 2003).

30. Pour assurer une synergie entre les programmes de travail et maximiser la coopération avec d'autres institutions ainsi que la mobilisation de ressources financières, des réunions périodiques ont été organisées par le Groupe de travail thématique de l'environnement et du développement. Le Groupe de travail a examiné des projets et activités dans le cadre du Programme d'action régional, et des mesures ont été prises pour promouvoir la mise en œuvre de l'Initiative de Kitakyushu. Le Groupe de travail thématique a dressé la liste complète des projets en cours d'exécution dans les organismes membres en vue de promouvoir la coopération et la coordination et de reconnaître les lacunes. Cela devrait faciliter la définition de projets qui permettraient d'appliquer intégralement le Plan d'action régional et les autres recommandations de la Conférence ministérielle ainsi que les conclusions du Sommet mondial pour le développement durable.

31. Pour encourager la participation active de toutes les parties prenantes aux différentes phases et aux différents aspects de la mise en œuvre des recommandations de la Conférence ministérielle, des réunions ont été organisées à leur intention tout au long du processus préparatoire au Sommet mondial, dans le cadre de chacune des réunions sous-régionales et de la Réunion régionale de haut niveau. Des mesures semblables seront de même prises à l'avenir pour associer toutes les parties intéressées au processus de mise en œuvre.

IV. RÉOLUTION 57/4. COOPÉRATION RÉGIONALE POUR LA TÉLÉINFORMATIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

32. Avec la mise en place de la Division des technologies de l'information, de la communication et de l'espace, les activités du secrétariat concernant les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont désormais systématiquement coordonnées et renforcées. La CESAP participe à l'Équipe opérationnelle régionale créée dans ce domaine et a établi un répertoire interinstitutions des projets et activités portant sur la participation des femmes aux TIC dans la région

de l'Asie et du Pacifique (Internet <http://www.unescap.or/wid>). La première réunion régionale de coordination interinstitutions sur les TIC, organisée conjointement par la CESAP, la Télécommunauté Asie-Pacifique et le bureau régional de l'Union internationale des télécommunications, s'est tenue à Bangkok en août 2001. À l'issue de cette réunion a été créé le Groupe de travail régional interinstitutions sur les TIC.

33. L'accès à l'information et à la communication ainsi qu'aux technologies d'assistance figure au nombre des domaines prioritaires du Cadre régional d'action de Biwako pour une société intégrée, sans obstacles et fondée sur le respect des droits au bénéfice des handicapés de l'Asie et du Pacifique. En étroite collaboration avec l'Équipe opérationnelle sur les TIC du Groupe de travail thématique des problèmes concernant les handicapés, le programme de la CESAP pour les handicapés a organisé à Bangkok en juin 2002 un séminaire sur l'accès des handicapés aux technologies de l'information et de la communication.

34. Une réunion spéciale d'experts sur l'emploi des TIC pour le suivi et l'évaluation des programmes en matière de population et de réduction de la pauvreté (rôle des TIC en matière de population et développement et de réduction de la pauvreté) s'est tenue à Bangkok en septembre 2002. L'objectif était de faire le point sur le développement de ces technologies dans la région de l'Asie et du Pacifique et de recenser leurs domaines d'application dans les programmes relatifs à la population et à la réduction de la pauvreté.

35. En coopération avec la CESAP, le Gouvernement japonais a organisé à Tokyo, en janvier 2003, la Conférence Asie-Pacifique préparatoire au Sommet mondial sur la société de l'information. Le Gouvernement japonais et la CESAP feront rapport sur les résultats de cette conférence lors du processus préparatoire au Sommet. Une réunion régionale de haut niveau CNUCED-CESAP sur les stratégies du commerce électronique pour le développement s'est tenue à Bangkok en novembre 2002. En collaboration avec le Ministère de l'information et de la communication de la République de Corée et l'Agence coréenne pour la sécurité de l'information, la CESAP a organisé la Conférence Asie-Pacifique sur la cybercriminalité et la sécurité de l'information, qui s'est tenue à Séoul en novembre 2002; l'objectif était de promouvoir la coopération régionale dans la lutte contre la cybercriminalité grâce à l'utilisation efficace des technologies de l'information. Des ateliers sous-régionaux ont eu lieu à Samoa et Vanuatu en septembre 2002.

36. Dans le cadre du projet indochinois de la phase VII du programme relatif à l'utilisation des technologies de l'information pour le développement du secteur privé dans la sous-région Bassin du Mékong, un séminaire sur l'évaluation des besoins de la sous-région en matière de technologies de l'information et de son niveau de préparation à l'introduction de ces technologies s'est tenu à Bangkok en avril 2002; d'autre part, un atelier sous-régional sur l'évaluation des besoins en matière de technologies de l'information et le développement des petites et moyennes entreprises utilisant ces

technologies dans la sous-région s'est tenu à Bangkok en août 2002. Des ateliers nationaux sur la valorisation des ressources humaines aux fins du commerce électronique ont eu lieu dans six pays de la sous-région Bassin du Mékong en octobre et novembre 2002 au titre du projet dit «cyberMékong».

37. Mettre les technologies de l'information au service du développement constitue une activité cruciale dans l'optique de la réduction de la pauvreté rurale et du développement agricole durable. La page d'accueil de la Section du développement rural et le site web du Réseau de consultation, de recherche et d'information sur les engrais pour l'Asie et le Pacifique (www.unescap.org/rural et www.fadinap.org) contribuent à cet objectif par les informations qu'ils apportent sur la pauvreté rurale et le développement durable. L'atelier de formation sur le terrain consacré à l'alimentation écologique et à l'agriculture durable qui s'est tenu à Xi'an (Chine) en juin 2002, a passé en revue les fonctions assignées au Réseau d'information Asie-Pacifique sur l'agriculture organique et l'alimentation biologique. Il a recommandé que la CESAP continue à servir de centre de coordination et à diffuser des données d'expérience, des informations et des pratiques optimales sur l'agriculture organique et la production alimentaire biologique en Asie et dans le Pacifique.

38. À sa douzième session, le Comité de statistique a traité des moyens de quantifier l'utilisation des TIC et l'économie à forte intensité de connaissances en tant que domaine prioritaire du sous-programme statistique. Le secrétariat a formulé pour financement extrabudgétaire une proposition relative à la mesure de la société de l'information. La mise en place et l'adaptation des TIC pour saisir et échanger des données d'enquête et de recensement ont constitué l'un des thèmes majeurs du séminaire de gestion qui a été organisé à Bangkok en janvier 2003 à l'intention des directeurs et cadres supérieurs des bureaux statistiques nationaux.

39. Dans le cadre du projet en cours sur la prise en considération de l'environnement dans les décisions de politique générale, a été élaboré un programme web qui fait appel aux TIC comme moyen de renforcer les capacités et d'échanger des données d'expérience en vue de l'adoption de grandes orientations conçues dans la perspective d'un développement durable. Ce programme et le cadre précédemment élaboré par la Section des établissements humains ont permis d'organiser un atelier entièrement sur l'Internet.

40. Une étude sur l'élaboration d'un cadre de politique générale pour l'intégration à l'autoroute de l'information des applications des techniques spatiales au développement durable a été réalisée. Elle traite de l'obtention et de l'intégration des données satellitaires via l'Internet à l'appui des activités de développement durable et fournit des directives d'ordre général à cet égard. Les pays de la région ont bénéficié de services consultatifs portant sur la facilitation du commerce et sur les politiques et les réglementations du commerce électronique. En avril 2002, une mission consultative a aidé le Gouvernement maldivien à exécuter le projet relatif à la libéralisation des services Internet, projet qui en est au stade des licences.

V. RÉOLUTION 58/3. SOMMET MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

41. Le secrétariat a commencé à élaborer un projet en vue d'obtenir une assistance financière pour la mise en œuvre des initiatives énoncées dans la Plateforme régionale de Phnom Penh. Il a également entrepris les activités énumérées ci-après en vue de mobiliser une assistance technique.

42. En ce qui concerne l'initiative relative au renforcement des capacités aux fins du développement durable, le secrétariat exécute actuellement un projet financé sur le Compte de l'ONU pour le développement et axé sur le renforcement des capacités de planification et de gestion stratégiques, qui couvre les secteurs de l'environnement, de l'énergie et de l'eau. Des ateliers sous-régionaux ont été organisés en Asie du Sud, en Asie du Nord-Est, en Asie centrale et dans le Pacifique. Des ateliers nationaux de formation sont prévus pour 2003 dans chaque sous-région.

43. Le secrétariat exécute également des activités de renforcement des capacités en rapport avec la négociation et l'application d'accords et de traités multilatéraux relatifs à l'environnement. Un atelier de formation sur les négociations en matière de changements climatiques et l'application de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a eu lieu à Bangkok en décembre 2002. En collaboration avec le Centre Asie-Europe d'écotechnologie, le secrétariat a organisé la première Conférence internationale sur la participation du public au développement durable (juin 2002). En coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement, il a rédigé une étude sur la gouvernance environnementale aux fins du développement durable en Asie et dans le Pacifique, étude officiellement présentée au Sommet mondial pour le développement durable. Un projet de suivi portant sur le renforcement des capacités en matière de gouvernance environnementale est en préparation.

44. S'agissant de l'Initiative de réduction de la pauvreté aux fins du développement durable, le secrétariat travaille à un grand projet associant plusieurs divisions et axé sur le suivi du Sommet mondial pour le développement durable, ce projet vise à promouvoir des partenariats antipauvreté entre les secteurs public et privé en vue de développer l'accès aux ressources en eau et en énergie et à la diversité biologique notamment. L'action du secrétariat en matière de réduction de la pauvreté aux fins du développement durable est essentiellement orientée vers la réalisation des objectifs de développement du millénaire.

45. En ce qui concerne l'Initiative relative à la production d'énergie propre et viable, une assistance a été fournie pour la formation de gestionnaires et sous forme de services consultatifs visant à améliorer le rendement énergétique. Des services consultatifs ont également été fournis aux pays membres sur les techniques et politiques de l'énergie renouvelable. Le secrétariat a en outre mis en chantier un projet de renforcement des capacités aux fins de l'intégration de l'énergie à la planification du développement rural dans un certain nombre de pays d'Asie du Sud-Est et du Sud. Un élément de ce projet est consacré au renforcement des capacités de fourniture d'énergie renouvelable dans la sous-région du Pacifique. En Asie du Nord-Est, le secrétariat a ouvert une concertation sur la

mise en valeur des ressources et le commerce ou les échanges transfrontières d'énergie. En collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales, il a organisé une réunion internationale à New Delhi en janvier 2002, et un atelier sous-régional dans le Pacifique en février 2002, qui ont abouti à des propositions concrètes tendant à promouvoir et appuyer l'élaboration de politiques et stratégies régionales et sous-régionales pour la mise en valeur durable de l'énergie. Un projet portant sur la facilitation du transfert de l'énergie éolienne a été soumis à des donateurs potentiels pour financement.

46. En ce qui concerne l'Initiative relative à la gestion foncière et à la lutte contre la désertification, un projet formulé conjointement avec la BASD, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, qui doit être financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), fera l'objet d'une mise en oeuvre concertée au début de 2003. Au cours de la phase préparatoire, le secrétariat a organisé deux ateliers portant sur les tempêtes de poussière et de sable, qui ont eu lieu respectivement à Beijing et à Oulan-Bator en 2002.

47. Diverses mesures ont été prises pour donner suite à l'Initiative relative à la protection et à la gestion des ressources en eau douce et à l'accès à ces ressources. En Asie centrale, une étude diagnostique, assortie d'une stratégie, sur l'utilisation rationnelle et efficiente de l'eau a été réalisée et soumise à l'approbation des gouvernements. Des ateliers de formation portant sur la sensibilisation du public aux problèmes des ressources en eau et sur le cadre réglementaire de la conservation de l'eau, ont été organisés en étroite collaboration avec le Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral ainsi qu'avec plusieurs organisations internationales et sous-régionales. Des services consultatifs portant sur les législations relatives aux accords transfrontières sur les ressources en eau ont été fournis aux pays d'Asie centrale. Une Table ronde ministérielle consacrée aux problèmes, aux politiques et au développement institutionnel dans le secteur de l'eau en Asie s'est tenue à Bangkok en mai 2002. Organisée par la CESAP et l'Institut international des ressources en eau et parrainée par la BASD, elle a apporté une contribution aux préparatifs régionaux du Sommet mondial pour le développement durable. Une réunion spéciale d'experts sur les grandes options et la planification de la mise en valeur durable des ressources en eau en Asie a été organisée à Bangkok en novembre 2002 pour permettre de passer en revue les principaux problèmes, politiques et stratégies de mise en valeur durable de ces ressources. Plusieurs nouveaux projets ont été lancés pour améliorer l'approvisionnement en eau des pauvres.

48. Le secrétariat a renforcé son assistance technique et son appui à plusieurs pays en développement de la région de manière à promouvoir la coopération sous-régionale et internationale en matière de lutte contre les catastrophes naturelles provoquées par l'eau, et notamment pour apporter un appui aux pays du Comité des typhons et du Groupe d'experts des cyclones tropicaux concernant la formulation de programmes et de plans permettant d'intégrer la gestion des risques au processus de développement économique et social.

49. En ce qui concerne l'Initiative relative aux ressources océaniques, côtières et marines, et le développement durable des petits États insulaires, le secrétariat a mis en chantier un projet multisectoriel sur la gestion efficace des ressources touristiques du Pacifique qui a pour objet le renforcement des capacités des petits États insulaires à développer l'écotourisme de manière rationnelle.

50. En ce qui concerne l'Initiative relative à l'atmosphère et aux changements climatiques, le secrétariat a organisé une série de réunions: Réunion d'experts sur le renforcement des capacités et la promotion de l'intercomparabilité des données relatives à la qualité de l'air en Asie du Nord-Est (Incheon (République de Corée), avril 2002); premier atelier d'évaluation sur le terrain de la lutte contre la pollution dans les centrales électriques d'Asie du Nord-Est (Guiyang (Chine), août 2002), et deuxième session de formation sur la lutte contre la pollution dans les centrales fonctionnant au charbon en Asie du Nord-Est (Daejeon (République de Corée), décembre 2002). L'atelier Asie-Pacifique sur le Mécanisme de développement propre et les études stratégiques nationales relatives au changement climatique ainsi que l'atelier sur le Fonds prototype pour le carbone ont été organisés avec la Banque mondiale en avril-mai 2002. L'atelier de formation BASD-CESAP sur les énergies renouvelables, le rendement énergétique et la lutte contre les gaz à effet de serre s'est tenu à Bangkok en juillet 2002. Le douzième Séminaire Asie-Pacifique sur les changements climatiques a été organisé à Bangkok en juillet-août 2002. Le secrétariat exécute actuellement un projet d'assistance à la mise en oeuvre du Plan d'action de l'ASEAN contre les brumes sèches.

51. Outre les activités précitées, qui font l'objet d'une coopération et d'une coordination intrarégionales avec les organismes et institutions spécialisés compétents des Nations Unies, des mesures ont été prises dans le cadre du Groupe de travail thématique sur l'environnement et le développement pour promouvoir la mise en oeuvre des initiatives en collaboration avec d'autres organismes. La réunion d'experts sur la géologie et la santé, et les moyens de résoudre la crise de l'arsenic dans la région de l'Asie et du Pacifique a collaboré à l'adoption d'une initiative mondiale sur la qualité de l'eau qui permettra de coordonner les activités de tous les organismes et institutions spécialisés des Nations Unies et autres institutions intéressées s'agissant de traiter les problèmes de contamination des eaux en fonction des priorités régionales et mondiales. Le séminaire sur les risques environnementaux et les risques de santé publique liés à la contamination des sols, des cultures, des eaux de surface et des eaux souterraines par les effluents urbains, industriels et naturels en Asie du Sud-Est, qui s'est tenu à Hanoi en décembre 2002, doit déboucher sur une collaboration plus étroite entre les organismes des Nations Unies, les donateurs et plusieurs organisations non gouvernementales en vue de traiter la contamination de l'eau.

52. La place importante faite à l'exécution régionale du plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable devrait renforcer le rôle que joue la CESAP pour assurer, coordonner et suivre l'application d'Action 21, et, notamment, des sept initiatives énoncées dans la Plateforme régionale.

**VI. RÉSOLUTION 58/5. ÉTABLISSEMENT DU CENTRE ASIE-PACIFIQUE
DU GÉNIE ET DE LA MACHINE AGRICOLES**

53. Des membres de l'Académie chinoise d'ingénierie, organisme gouvernemental chinois chargé de la coordination des questions relatives au Centre Asie-Pacifique du génie et de la machine agricoles, et des représentants de la CESAP se sont réunis à Beijing en juillet 2002 pour débattre de certains aspects de l'application de cette résolution, tels que l'accord avec le pays hôte, les arrangements relatifs au financement institutionnel du Centre, la nomination d'un directeur, et les réunions du Comité consultatif technique et du Conseil d'administration devant se tenir prochainement à Beijing. Des consultations et discussions ultérieures ont également eu lieu pour permettre la conclusion rapide d'un accord avec le pays hôte. Le Centre a ouvert ses portes le 26 novembre 2002.

54. Le Gouvernement chinois allouera 3,8 millions de dollars É.-U. pour couvrir les coûts institutionnels et opérationnels du Centre durant une période de cinq ans. En outre, il prendra à sa charge la location de bureaux pour le siège du Centre (1 000 m²) pendant cinq ans ou jusqu'à l'achèvement du nouveau bâtiment que fait construire le Ministère de la planification et du développement. Il a été proposé d'installer le Centre Asie-Pacifique dans les locaux du Centre de convention internationale chinois pour la science et la technologie, qui est proche du village olympique, à Beijing.

55. Des négociations sont en cours avec le Gouvernement finlandais au sujet de la fourniture d'un montant de 1,25 million de dollars É.-U. sur une période de cinq ans au titre de l'appui institutionnel au Centre. La CESAP a rédigé une définition d'emploi pour le poste de directeur du Centre Asie-Pacifique et a placé l'avis de vacance de poste correspondant sur son site Web en septembre 2002. Les candidats présélectionnés ont passé un entretien et un candidat qualifié a été retenu en novembre 2002. Les premières réunions du Comité consultatif technique et du Conseil d'administration du Centre ont eu lieu à Beijing en novembre 2002, et le Conseil d'administration a approuvé la nomination du candidat qui avait été retenu pour le poste de directeur.

56. Pour plus de détails sur cette question, on pourra se reporter au rapport du Centre Asie-Pacifique du génie et de la machine agricoles (E/ESCAP/1277).

- - - - -